

# L'écriture non réductible au rôle de "code"<sup>1</sup>

Paris (France), 2002

École Pratique des Hautes Études

## 1. Introduction

La notion de "code graphique" a eu un grand succès auprès des enseignants en France dans les années 1970-1980. On présentait la langue parlée comme un "code oral", et la langue écrite comme un "code graphique", les deux étant supposés "coder" le même objet, la "langue". Dans cette perspective, la langue était vue implicitement comme un donné préalable, supposé homogène et non affecté par les "codes". L'écriture était un simple outil, dépourvu d'existence autonome et uniquement chargé de transposer la langue, sans l'influencer. C'était une réduction considérable du rôle de l'écriture. Il y avait peut-être, dans cette présentation, un artifice didactique jugé utile pour l'école, mais ce ne pouvait en aucun cas passer pour une analyse sérieuse de ce que sont les langues écrites (Cf. Béguelin, 2000).

La notion de "code" convient à l'Alphabet Phonétique International<sup>2</sup> (IPA, International Phonetic Alphabet), mis au point par les linguistes pour "noter" les langues qu'ils décrivent, le principe étant que, à chaque unité sonore de la langue, ils font correspondre un signe graphique et un seul. Mais il y a précisément une grande différence entre "noter" une langue, dans ce sens technique, et "écrire" une langue, au sens où les écritures existent comme des phénomènes de société, plongés dans l'histoire, qui ne sont pas fondés seulement sur des considérations techniques de ce type. On sait que les écritures influencent l'évolution des langues (Buben, 1935 ; Desbordes, 1990). On sait que, pour les sociétés comme pour les individus, le savoir que l'on a sur sa langue n'est pas le même avant et après l'écriture. Une simple "notation" ne provoquerait pas ces effets. Je voudrais choisir d'illustrer ici, parmi les fonctions de l'écriture qui ne se laissent pas ramener à celles d'un code, trois fonctions qui me paraissent essentielles: pour la pertinence de l'écriture, pour la relation avec le sens et pour l'affiliation de la langue à un ensemble culturel plus vaste.

---

<sup>1</sup> NA: Article traduit en espagnol

Blanche-Benveniste, C. (2002): La escritura, irreductible a un 'codigo'. In: Ferreiro, E. (comp.): Relaciones de (in)dependencia entre oralidad y escritura. Barcelone (Ed. Gedisa/Coll. LEA), 15-30.

<sup>2</sup> Cet alphabet fut proposé en 1925 par la Conférence de Phonétique tenue à Copenhague et complété à diverses reprises, au fur et à mesure des besoins de la description.

## 2. La fonction de pertinence

Que retiennent les écritures, dans l'ensemble de ce qu'on entend "lorsque les gens parlent" ? Certainement pas tous les phénomènes sonores présents lors de la prise de parole. Toutes font un tri et écartent des phénomènes que nous sommes habitués, de ce fait, à traiter "hors de l'écriture". Il nous paraît naturel d'écarter, comme "non-linguistiques", c'est-à-dire non-pertinents pour notre usage de l'écriture, les toux, les rires, la force de la voix ou les raclements de gorge, bien qu'on les entende. Seules les bandes dessinées, qui ont des sortes d'écritures "au deuxième degré", retiennent ce type de choses. Mais, avec les allongements, les hauteurs musicales et les aspirations, les linguistes savent qu'il faut être plus prudent, puisque ce sont des phénomènes qui, dans de nombreuses langues, font partie du stock d'éléments pertinents. Les linguistes enquêteurs doivent former leur oreille pour entendre les "tons" dans les langues pour eux exotiques et pour donner aux tons haut, moyen, bas, haut-bas ou autres, le statut que nous donnons dans nos langues aux voyelles et aux consonnes (Dixon, 1997). Quand on considère un grand ensemble de langues, on s'aperçoit que trier entre ce qui mérite d'être retenu et ce qu'il convient d'écarter n'est pas, pour les linguistes, une opération triviale. Mais, d'un autre côté, les écritures sont des phénomènes sociaux qui évoluent souvent en dehors du contrôle des linguistes, de sorte que ce que les écritures retiennent ne répond pas toujours à ce que les linguistes souhaiteraient: on connaît quantité d'écritures qui ne notent pas les hauteurs musicales des "tons", qui sont pourtant pertinentes pour les langues en question (ne serait-ce par exemple que pour le suédois, qui utilise deux tons discriminants, sans les noter dans l'écriture).

Un autre niveau de tri intervient pour déterminer quels phonèmes de la langue sont retenus dans l'écriture (Troubetzkoy, 1949). On sait que toutes les variations audibles n'en font pas partie. Il n'y a phonologiquement qu'un seul /r/ en français, bien que les [r] prononcés dans *rose, prose et port* soient physiquement très distincts<sup>3</sup>. On pose un seul phonème /g/ pour l'espagnol, bien qu'on prononce deux sons, très distincts, selon leur place en début de syllabe ou entre deux voyelles:

- (1) Griego ['grieŷo]
- (2) Grogui ['groŷi] (d'après le *Dictionnaire* le Robert & Collins, 1994)

Les écritures ne retiennent généralement pas ces différences phoniques situées au-dessous du seuil des phonèmes. Les adultes lettrés sont entraînés, par la connaissance même qu'ils ont de l'écriture, à ne plus les

<sup>3</sup> Certains enfants à qui l'on propose de "créer" des symboles pour écrire, avant l'âge de l'écriture alphabétique, créent des symboles distincts pour ces différents [r] (cf. expériences de La Source).

percevoir, alors que, avant le filtre de l'écriture, les enfants les perçoivent encore. C'est à ce niveau que se situe la question de savoir si la *conscience des phonèmes*, (*phonological awareness*) est antérieure ou postérieure à l'acquisition de l'écriture.

À un autre niveau encore se placent les différences de prononciation, selon les régions, les milieux sociaux, les générations ou les usages de la langue. La tendance générale des écritures, à l'intérieur du moins des pays-nations tels que nous les concevons actuellement, est de ne pas tenir compte des différences régionales et d'adopter une sorte de vue "pan-régionale". Le résultat est que l'écriture ne reflète jamais la prononciation de tout le monde et qu'elle ne peut correspondre exactement à la prononciation de personne. Il y a dans toutes les régions des difficultés d'orthographe, puisqu'on ne peut pas écrire "en se fiant à son oreille", dans la mesure où l'oreille a des habitudes régionales. Les exemples de régionalismes de prononciation sont bien connus en français et en espagnol. Les Français du nord et ceux du sud ne répartissent pas leurs voyelles de la même façon. Ceux du nord distinguent deux /e/, fermé et ouvert, en fin de syllabe, de sorte que la conjonction *et* et la troisième personne du verbe être, *est*, sont des mots très distincts. La distinction entre ces deux mots, tous deux de très haute fréquence d'emploi mais très différents dans leur sens, paraît essentielle aux yeux des Français. Il est jugé très grave de confondre les formes graphiques *et* et *est* car il semble que ce soit une confusion entre des catégories grammaticales fondamentales. Or, d'après ce que laissent entendre l'ensemble des grammaires scolaires, ces catégories grammaticales passent pour être des catégories du jugement. Une confusion entre *et* et *est* peut ainsi passer pour une confusion mentale. Dans le nord de la France, il est possible d'enseigner aux enfants à bien orthographier ces deux mots de très haute fréquence, rien qu'en prononçant:

- (3) c'est *et* parce que j'ai prononcé un [e] fermé et c'est *est* parce que j'ai prononcé un [e] ouvert

Mais pour ceux du sud, il n'y a dans cette position qu'un seul /e/ fermé, de sorte que *et* et *est* se prononcent de la même façon, malgré les efforts des enseignants de la région qui essaient, sans y parvenir, de les distinguer pour en faciliter l'orthographe. Confondre ces deux [e], ce n'est pas une marque de moindre discernement qu'auraient les gens du sud parce que, inversement, ceux du nord confondent totalement les voyelles nasales des mots comme *brun* et *brin*, sur lesquels ils font quantité de fautes d'orthographe, alors que ceux du sud les distinguent dans leur prononciation.

L'examen attentif de la prononciation des langues oblige donc à accepter l'idée que, dans ses réalisations concrètes, une langue n'est pas homogène. L'hétérogénéité est inscrite dans sa nature même. L'écriture du

français contemporain, comme beaucoup d'autres écritures, ignore cette hétérogénéité. En différenciant aussi bien *et* et *est*, que *un* et *in*, elle représente donc ce que pourrait être la prononciation d'une sorte de "locuteur idéal", qui ne serait rattaché à aucune région particulière et qui dominerait toutes les réalisations phoniques de la langue, celles du nord comme celles du sud. Accéder à l'écriture c'est, de fait, ressenti très souvent comme l'accès, au moins symbolique, à la capacité de transcender les différences régionales; c'est atteindre une image de la langue géographiquement homogène. Mais il y a plus. L'écriture garde trace non seulement des différences de prononciation présentes mais également des prononciations anciennes, devenues désuètes. Elle donne donc aussi une image historiquement homogène.

L'écriture du français, de l'italien ou de l'espagnol a généralement été fondée sur la prononciation de la région de prestige, qui servait de référence (capitale politique ou culturelle). Au cours de l'histoire, même si une différence de prononciation a été abolie dans la région de prestige, l'écriture tend à en conserver la trace. Et l'effet de ces traces graphiques est tellement fort que les usagers se persuadent facilement qu'il s'agit de différences réelles de prononciation qu'eux-mêmes sont peut-être incapables de produire mais que d'autres, dans d'autres régions, produisent effectivement. Il existe, dans l'écriture du français contemporain, un "accent circonflexe" placé sur la voyelle A, qui distingue graphiquement des mots comme:

- (4) tache / tâche
- (5) lache / lâche
- (6) patte / pâte

Cet accent, que Cerquiglini (1995) appelle "l'accent du souvenir", correspondrait, à une certaine époque, à la prononciation d'un "[a] d'arrière", distincte de celle du simple *a*, ("[a] d'avant"). Peu de Français font actuellement la différence dans leur prononciation:

L'accent circonflexe n'apprend rien à personne, ni aux latinistes et historiens de la langue (qui savent), ni aux ignorants, bien incapables d'apercevoir quoi que ce soit derrière cet accent. (Cerquiglini, 1995: 151)

Mais beaucoup de Français se persuadent aisément que, grâce à cet accent, ils font une différence dans la prononciation, parce que "c'est mieux" de la faire. On enseigne dans les écoles qu'il faut également différencier la prononciation de mots comme *jeune* et *jeûne*, ce que tout le monde s'applique à faire quand ce couple de mots est cité, au prix d'un très grand artifice. On voit que, dans ce cas, le concept de pertinence s'est déplacé, en passant du plan phonique au plan purement graphique, au point que la différenciation graphique peut en venir à conditionner la perception phonique.

La tendance à conserver par écrit des distinctions abolies dans le parlé est d'autant plus forte que l'écrit sert à relier des époques et des régions éloignées. L'espagnol d'Amérique ne renonce pas aux différences installées dans la prononciation d'Espagne qui a servi autrefois de référence:

Por ejemplo, aunque el español de Hispanoamérica no tenga en su fonología el fonema interdental, fricativo sordo[x], escrito, Z,C, en oposición con el predorso-alveolar convexo, fricativo sordo [s], escrito S, el contexto ortográfico normativo de toda la comunidad lingüística hispánica no admite que voces como azadón, cacería o zapato se escriban como asadón, caserla o sapato (Lara, 1997: 108, n.19).

Ici, comme dans de nombreux cas de ce genre, la différenciation graphique n'a plus rien à voir ni avec la prononciation individuelle, ni avec la prononciation des régions voisines. Elle sert à fabriquer un modèle de référence, qui se situe au-delà de l'utilisation immédiate de la langue.

### 3. La relation avec le sens

La relation avec le sens s'installe dans l'écriture avec la notion de "stabilité", dès que les usagers sont soucieux de trouver dans les graphies une représentation stable des sens. La toute première démarche dans cette voie est celle qui instaure une séparation en "mots" graphiquement séparés les uns des autres par un blanc. Les blancs permettent de reconnaître le nom *fête* comme un mot isolé toujours semblable à lui-même, bien qu'il soit généralement prononcé comme un simple morceau de groupe nominal, auquel est collé un article ou un autre déterminant: *une+fête, la+fête, quelle+fête, ma+fête*, sans aucune séparation phonique entre les éléments constitutifs du groupe.

Il n'y a rien d'équivalent dans l'oral: les mots n'y sont séparés les uns des autres par aucun signal particulier. La notion de "mot", en tant que telle, nous vient sans doute en partie de nos habitudes graphiques (Béguelin, 2000). Les historiens nous apprennent à distinguer, selon ce critère, différents concepts d'écriture au cours de l'histoire. Jusqu'à la fin du VII<sup>e</sup> siècle et aux débuts du VIII<sup>e</sup> siècle, les scribes écrivaient tous les éléments liés en une écriture continue, la *scriptio continua*, qui se présentait sans séparation entre les mots:

(7) QuisenimhaecdiligenteretintellegenteraduertensnonagnoscatinXto  
(Saint-Augustin, *De Civitate*, Manuscrit copié après 420, cité par M.B. Parkes, 1992: 277)

Quis enim haec diligenter et intellegenter aduertens non agnoscat in Cristo  
Pour celui qui regardant ces choses avec soin et intelligence, ne les reconnaîtrait pas dans le Christ.

Ce sont les scribes irlandais, explique Parkes (1992: 23), qui, à partir du VII<sup>e</sup> siècle, ont commencé à copier les manuscrits latins en abandonnant la *scriptio continua* qu'ils trouvaient dans les modèles anciens. Ils ont installé alors des séparations graphiques en se fondant sur l'analyse que donnaient

les grammairiens latins en "parties du discours": pour chaque partie du discours grammatical (nom, pronom, verbe, adjectif, adverbe, préposition, conjonction, interjection), une séparation graphique. C'est une conception nouvelle de l'écriture, qui exige un minimum de connaissance grammaticale. Rien ne correspond directement à cela dans l'exercice oral de la langue.

Une autre étape encore est franchie lorsque s'installent les signes de ponctuation et les majuscules de début de phrase. Jusqu'au VII<sup>e</sup> siècle, il paraissait évident que c'était au lecteur de mettre des pauses dans l'écrit, pas à celui qui copiait les manuscrits. Les scribes ne mettaient pas de signes de ponctuation, sinon pour séparer les versets dans le texte biblique ou les rubriques dans les livres juridiques et scientifiques. Tout change à partir du moment où l'on commence à se soucier de la lisibilité des textes pour un plus large public et où l'on insère des signes (points, virgules et autres), qui sont chargés de manifester par écrit ces délimitations. Ces signes se développent lentement au cours de l'histoire et se stabilisent avec la diffusion des imprimés, au XVI<sup>e</sup> siècle. Rien d'équivalent dans l'oral ordinaire, où les limites de "phrases" n'ont pas de marques régulières. Toutes les observations montrent que les pauses faites dans la parole spontanée ne correspondent pas aux signes de ponctuation (Blanche-Benveniste, 1998). C'est plutôt l'inverse: c'est lorsqu'on lit à haute voix un texte ponctué que l'on fait correspondre les signes de ponctuation avec des pauses de différents niveaux. La diction des textes lus n'est pas la diction des textes spontanés.

L'ensemble des procédés mis au point par les scribes jusqu'au IX<sup>e</sup> siècle ont provoqué une nouvelle idée des rapports entre langue écrite et langue parlée, entièrement conditionnée par l'évolution historique:

By the ninth century, readers and scribes had come to perceive the written medium as an autonomous manifestation of language, which was apprehended as much by the eye as by the ear (M.B. Parkes, 1992: 34)

À partir du moment où les usages écrits de la langue acquièrent une autonomie, ils évoluent très vite et prennent différentes directions selon les langues et les pays concernés. Pour certaines écritures, au-delà de la notation des sons, il s'agit de tenir compte des significations. Une tendance à maintenir stables les significations se fait jour, dans le besoin de maintenir "la même écriture" pour les "mêmes sens". Ce qu'on entend par un "même sens" est souvent une chose très floue. Mais c'est par là que se justifie, dans le savoir pratique, la supériorité de l'écrit sur le parlé: même si le parlé varie, au point qu'un même sens se trouve réparti sur deux prononciations différentes, il incombe à l'écriture de rétablir la stabilité.

Un premier niveau d'observation est celui que les linguistes conviennent d'appeler celui de "l'allomorphie". Il s'agit, pour une même unité de sens (*morhème*) de la variation de forme selon son environnement. Les

écritures retiennent ou ne retiennent pas ces différences, selon leur typologie et selon des règles souvent complexes qu'elles se sont données au cours de l'histoire. C'est ainsi qu'en anglais, l'écriture a retenu que l'article indéfini est *a* devant une consonne et *an* devant une voyelle:

(8) *a* napkin, *a* promise

(9) *an* apron, *an* ant

mais elle n'a pas retenu la variation de prononciation de l'article défini *the*, pourtant très sensible, dans les mêmes conditions:

(10) *the* napkin, *the* promise

(11) *the* apron, *the* ant

Le français a une écriture qui unifie autant que possible les allomorphes, en ajoutant pour cela quantité de "lettres muettes". C'est ainsi que, dans un grand nombre de cas, la consonne finale des adjectifs, qui ne se prononce qu'au féminin, comme dans *grise*, *plate*, *grande*, (suivie facultativement par un "e muet") est cependant conservée dans l'écriture du masculin, où elle ne se prononce pas, avec un statut de consonne muette, *gris*, *plat*, *grand*.

féminin			masculin		
grise	plate	grande	gris	plat	grand
[griz]	[plat]	[grād]	[gri]	[pla]	[grā]

Fig.1: consonne finale des adjectifs

Le résultat produit par cette consonne finale est de faire penser que le radical du mot, même s'il change dans la parole, a du moins une forme graphique stable. C'est du reste ce qu'on enseigne dans les écoles; on dit que "le féminin se forme à partir du masculin, en ajoutant un e". Les adjectifs sont donc présentés sous une forme de base stable, à laquelle s'adjoint graphiquement le "e" de féminin. Cela ne correspond pas à ce qui se passe dans la prononciation, où l'on prononce les masculins en raccourcissant phoniquement la forme du féminin.

C'est sur cette notion de stabilité des morphèmes qu'a été fondée l'idée qu'il existe des formes "sous-jacentes" révélées par l'orthographe (Chomsky & Halle, 1968: 49):

The underlying representation exhibits a structural regularity which is not always evident from the phonetic form [...] The orthography often indicates within morphemes those structural regularities which are not necessarily apparent phonetically. (S. Schane, 1968: 16-17)

Ce concept de "forme sous-jacente" magnifiait le rôle analytique des orthographes:

[...] conventional orthography is [...] a near optimal system for the lexical representation of English words (Chomsky & Halle, 1968: 49)

Cette justification, qui sous-estimait un peu le poids des facteurs historiques à l'œuvre dans la constitution des orthographes, a été critiqué assez fortement par la suite: S. Auroux, par exemple, s'étonne qu'on puisse traiter ces systèmes graphiques comme s'ils étaient naturels pour les usagers, voire innés, sans prendre en compte la très grande difficulté à maîtriser des orthographes aussi compliquées que celle du français:

Ils [les linguistes générativistes de l'école de Chomsky] cautionnent indirectement l'immobilisme et la sélection sociale que permet toute orthographe compliquée et obsolète. (Sylvain Auroux, 1998: 289)

À un niveau moins savant, la recherche des formes sous-jacentes a plutôt été interprétée comme le souci d'un retour "aux sources" de la langue et en particulier aux sources étymologiques. L'évolution de la langue peut, dans ce cas, être perçue comme un mal, qui efface les "vrais sens", et qui fait confondre les significations, si elles en viennent à se prononcer de la même façon. L'écriture intervient pour réparer les dommages de l'histoire. Dès le haut Moyen Âge, les décisions prises pour les homonymes sont révélatrices de ce souci. Isidore de Séville, qui enseignait au VII<sup>e</sup> siècle, invitait ses élèves à bien distinguer les mots latins qui s'écrivaient de façons différentes mais qui se confondaient dans la prononciation (Cf. R. Wright, 1982: 265). Grâce aux fautes d'orthographe que faisaient ses élèves, et grâce aux réprimandes de leur professeur, nous savons que, à cette époque, en parlant et en lisant le latin, on prononçait [a] aussi bien la proposition latine *ad*, que la conjonction *at*. Et l'on prononçait [o], aussi bien l'adverbe de négation *haud* que la conjonction *aut*.

(12) *ad, at* = [a]

(13) *haud, aut* = [o]

La différence était donc purement orthographique, comme aujourd'hui pour l'espagnol entre *ha* et *a*. Reste à savoir si le sens en était distinct pour les élèves. De fait, les élèves s'y embrouillaient et, mélangeant les formes graphiques, il semblait qu'ils mélangeaient aussi les significations. Le maître avait renoncé à leur faire distinguer ces formes oralement. Mais il pensait que, en les maintenant distinctes dans la langue latine écrite par les élèves, il maintenait, non pas des prononciations, mais au moins (et c'était le plus important) des significations distinctes.

Dans les années 1960, lors de l'installation de nouvelles écritures, pour des langues qui n'en avaient pas jusque là, E. Nida (1964) avait remarqué que les usagers de certaines langues d'Afrique, à qui les linguistes avaient proposé des écritures qui respectaient bien la relation entre sons et graphies, avaient tendance à les infléchir dans une direction plus morphologique. Il donnait, entre autres exemples, celui de la langue Yipounou, parlée en Guinée. Dans cette langue, la marque de troisième personne, équivalent à *il, elle* au singulier et à *ils, elles* au pluriel, s'adjoint au verbe suivant comme un préfixe. Marque personnelle, marque de temps

et verbe s'écrivent en un seul mot. Lorsque la marque de temps commence par une consonne, comme c'est le cas au passé, on voit bien graphiquement les trois composantes :

(14) *amaruga*: il est venu

(15) *bamaruga*: ils sont venus

Troisième personne en Yipounou			
personne + temps + radical du verbe			
		passé	"venir"
-----			
3°sing.	a	+ ma	+ ruga
3°plur.	ba	+ ma	+ ruga

Fig.2: troisième personne en Yipounou

Mais quand la marque de temps commence par une voyelle, par exemple [i] au présent et [u] au futur, les deux voyelles de temps et de personne, fusionnent. On ne les distingue plus dans la prononciation:

(16) [a] et [i] donnent [e]

(17) [a] et [u] donnent [o]

Le résultat avait, dans un premier temps, été décrit en tenant compte graphiquement de cette fusion, de sorte que l'écriture reflétait d'assez près la prononciation:

(18) *erugi, berugi* = il vient, ils viennent (e- est à la fois la personne et le temps présent)

(19) *oruga, boruga* = il viendra, ils viendront (o- est à la fois la personne et le temps futur)

Cependant les usagers ont introduit un changement, en apparence minime, mais qui représente un autre système d'écriture. Ils ont choisi un procédé qui permettait de faire exister graphiquement, sans qu'elles soient mélangées, les marques de personne et les marques de temps. Pour cela, ils ont tout simplement redoublé la voyelle, et ils ont écrit:

(20) *eerugi, beerugi* = il vient, ils viennent  
(le premier e- marque la personne, le second le temps présent)

(21) *ooruga, booruga* = il viendra, ils viendront  
(le premier o- marque la personne, le second le temps futur)

Dans cette langue, on ne prononce jamais deux voyelles identiques de suite. Qu'on écrive *e* ou *ee*, cela revient exactement au même pour la prononciation. Le procédé est donc uniquement fait pour faire ressortir l'existence graphique des marques de personne et de temps. C'est donc un procédé typique des écritures "morphologisantes", qui impliquent, pour écrire, un minimum de connaissance grammaticale de la langue. On peut prévoir que les usagers qui n'auront pas fait l'analyse grammaticale nécessaire commettront des "fautes d'orthographe". Et pourtant, les créateurs de ces écritures avaient prévu un système de correspondance

"phonographique", et pensaient ainsi avoir évité toute intrusion de l'orthographe. Mais il arrive souvent que les "nouvelles" écritures, fondées au départ sur un strict principe d'équivalence entre sons et graphies, subissent des "distorsions" morphologiques de ce genre.

Lorsque le système grammatical de la langue, marqué dans l'écriture, change au cours de l'évolution historique, plusieurs orientations sont possibles: l'écriture peut changer, pour s'adapter aux nouveaux systèmes; elle peut au contraire conserver le système ancien, en créant ainsi une opposition entre la grammaire de l'écrit et celle de l'oral. Elle peut enfin s'établir sur divers compromis. Je voudrais prendre ici un exemple simple de la marque du pluriel en français, celui des noms comme *ami*.

Ces mots prennent au pluriel une marque graphique finale –S, qui paraît à première vue semblable à celle de l'espagnol ou du portugais:

(22)	un ami, deux amis	ami +s
	un amigo, dos amigos	amigo + s
	um amigo, dois amigos	amigo + s

Mais, dans le français contemporain, cette finale –S ne correspond à aucune prononciation. *Ami* et *amis* se prononcent de la même façon. Nous connaissons les étapes de l'évolution historique qui a "effacé" la prononciation de –S final (Y. Ch. Morin, 1986, 1991). Nous savons qu'il s'est prononcé [s] jusqu'aux environs du XIV<sup>e</sup> siècle, qu'il a disparu ensuite et que, jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, ce –S graphique avait laissé une trace d'allongement sur la voyelle précédente, de sorte qu'on prononçait *ami* avec un [i] bref au singulier et *amis* avec un [i] long au pluriel (Chervel, 1977). Il n'en reste rien aujourd'hui, bien qu'on continue à écrire –S au pluriel. Le résultat de cette évolution, et d'autres évolutions parallèles pour les adjectifs et les verbes, est qu'il existe en français contemporain deux grammaires du pluriel, une pour la langue parlée et une autre pour la langue écrite (Blanche-Benveniste, 1997). On écrit très différemment le singulier et le pluriel. Dans la petite phrase suivante, par exemple, pour le français parlé, la différence entre le singulier et le pluriel n'est perceptible que par la différence entre les déterminants nominaux *un* et *deux*. Pour le français écrit, il s'y ajoute quatre marques graphiques, sur le nom *amis*, sur les adjectifs *espagnols* et *gentils*, et sur le verbe *venaient*:

(23)	Un ami espagnol très gentil venait à la maison.
	Deux amis espagnols très gentils venai <del>ent</del> à la maison.

Les usagers qui ne maîtrisent pas bien l'orthographe, enfants comme adultes, commettent à cette occasion quantité de fautes, et les enseignants rivalisent d'ingéniosité pour leur faire intérioriser la nécessité de ces graphies. Après avoir suivi un enseignement scolaire qui insiste longuement sur ces marques orthographiques, et qui en fait même des indices importants du jugement logique, les Français sont persuadés que la seule grammaire légitime du pluriel est celle de l'écrit. Les psycho-

linguistes qui n'ont pas une solide formation sur l'histoire de la langue en sont généralement totalement convaincus et font rarement l'hypothèse qu'il y a dans la langue parlée un système grammatical du pluriel différent de celui de la langue écrite.

Ce qui rend ce problème du pluriel encore plus intéressant, c'est qu'il est en train d'atteindre deux autres langues romanes, l'espagnol (Wright, 1982: 38) et le portugais (Scherre, 1988 ; Naro & Scherre, 1998), dans lesquelles la prononciation du –S final tend à se perdre, dans certaines conditions et dans certaines régions du monde. Les pédagogues découvrent avec horreur qu'ils sont maintenant confrontés au même problème que celui des Français!

Il y a un antécédent historique, c'est la perte de la déclinaison latine dans les langues romanes. Les historiens des langues romanes savent que, jusqu'au IX<sup>e</sup> siècle, on prononçait le latin sans dire les désinences. Des témoignages montrent que, dans le territoire du Royaume d'Aragon, les finales graphiques *-um*, *-em* étaient réduites dans la prononciation à [o, e] (R. Wright, 1982: 51):

(24)	Latin écrit	<i>totum</i>	<i>hominem</i>	<i>ueritatem</i>
	Latin prononcé	[todo]	[omne]	[verdade]

D'autres témoignages nous enseignent que les finales graphiques de datif et ablatif pluriel en *-ibus* n'apparaissaient pas non plus dans la prononciation du latin. Dans la même région, nous apprennent les observateurs de l'époque, *cum legibus* ("avec les lois") ou *ab regibus* ("par les rois") se lisaient comme s'ils étaient écrits *con leis, a reis*. Les pédagogues s'inquiétaient particulièrement de ce qu'ils interprétaient comme un "*-bus* silencieux" (Wright, 1982: 170), qui semblait indiquer, chez les usagers, la perte totale de ce qu'était une déclinaison latine. Or la déclinaison était considérée comme une pièce maîtresse de la grammaire du latin. C'était même sa supériorité sur les langues romanes qui commençaient à naître. Ces langues romanes, réputées "vulgaires" en grande partie pour cette raison, se sont développées sans équivalent du "*-bus* latin", ni par écrit, ni par oral. Mais ce fut là l'occasion d'une grande rupture entre latin et langues vulgaires.

#### 4. L'écriture comme moyen d'affiliation culturelle

Lorsque D. Olson déclare que la langue écrite tend à servir de modèle à la langue parlée (*Script tends to provide a model for speech*, 1994: 263), il vise surtout le modèle de la conformité normative. Il est certain que l'écriture a servi historiquement et sert de nos jours encore à établir l'ensemble des normes qui régissent les usages de la langue. Lara remarque que, même lorsqu'ils se présentent avec d'autres objectifs, des ouvrages comme les

dictionnaires multilingues ont pour fonction essentielle de fixer la prononciation des mots:

To teach an accepted pronunciation is the principal use of a Dictionary, next to the explanation of words. (John Walter, 1977, cité par Lara, 1997)

Mais ce rôle de modèle va plus loin. Il arrive, beaucoup plus souvent qu'on ne croit, que la langue écrite impose des prononciations qui n'auraient pas existé dans les réalisations purement orales. Les historiens nous apprennent comment les pouvoirs politiques ont entrepris, dans l'Europe du VIII<sup>e</sup> siècle, la grande réforme de la langue latine (Banniard, 1989). Confiée à Alcuin à partir de 787 et connue sous le nom de "réforme carolingienne", elle visait à réformer la prononciation du latin, tel qu'il servait dans l'enseignement, la religion, les sciences et la philosophie. Dès lors, le latin devait se prononcer non pas à la façon dont les usagers l'avaient adopté, avec leurs propres règles de prononciation, mais selon les graphies les plus classiques:

Each letter on the page had to be given a sound, and the sound was specified. This was how Alcuin had learnt to recite Latin, on the basis of the written forms, and this was how his clergy had to read aloud in church. (R. Wright, 1982: 105)

Ainsi "rénové", selon des prononciations que nous qualifierions aujourd'hui de "prononciations orthographiques", ce latin artificiel se reliait directement au latin antique, par dessus les siècles qui l'avaient fait évoluer vers les "langues vulgaires". Affiliation culturelle dont l'Église devait tirer un certain nombre d'arguments décisifs.

Nous trouvons, en beaucoup moins systématique, un écho de ces pratiques dans l'histoire récente du français. Lorsque, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, l'école obligatoire a diffusé la langue officielle sur tout le territoire, elle a imposé par l'écriture une prononciation nationale. Mais, au passage, bien des gens qui ne connaissaient pas la prononciation exacte des mots l'ont calqué sur l'orthographe, en produisant ainsi des "orthographismes" qui se sont implantés, malgré les protestations des puristes (V. Buben). Le phénomène a touché beaucoup de consonnes écrites qu'il était élégant de ne pas prononcer en parlant, mais qui se sont imposées à la fin des mots, comme les L et C réputés "muets" dans:

(25) gril, hamac

ou à l'intérieur des mots devant une consonne, comme les P de:

(26) sculpter, dompter.

Au-delà même des réalisations effectives dans la prononciation, c'est toute la représentation de la langue qui en est affectée. La représentation écrite de la langue évacue les solutions hétérogènes et la diversité inhérentes aux langues parlées. C'est au point que, pour une personne habituée à réfléchir seulement sur sa langue écrite, toute diversité est suspecte, alors que pour une personne qui n'écrit pas, la diversité est la règle:

C'est dans l'écriture qu'il y a une forme et une seule qui soit bonne pour un mot. C'est la constitution du mot écrit que les gens non-habitués à l'écriture ignorent. (L. Bloomfield, 1927)

À partir du moment où les usagers ont intériorisé les fonctionnements de la langue écrite, ils ne peuvent plus se représenter leur langue parlée qu'à travers ce prisme. Dans le savoir pratique ordinaire (Béguelin, 2000), les gens pensent qu'ils parlent avec des "mots" séparés, qu'ils utilisent réellement des "phrases" en parlant et qu'ils mettent des points, des majuscules, des virgules et des guillemets dans leurs énoncés, "même si on ne les entend pas" (Blanche-Benveniste, 1997). Ils s'étonnent même souvent, en toute bonne foi, que les enfants ne sachent pas d'emblée ce qu'est un mot et ce qu'est une phrase, puisqu'ils se représentent ces phénomènes comme antérieurs à toute idée d'acquisition de l'écriture. Ils peuvent même accuser les enfants d'être victimes de graves déficiences intellectuelles lorsqu'ils ne comprennent pas rapidement le fonctionnement des pluriels orthographiques du français, puisqu'il leur semble que ces pluriels préexistent à toute réalisation, écrite ou parlée, de la langue, et même à tout accident historique. Seuls les pédagogues avertis savent que, pour faire acquérir aux enfants français la pratique des marques orthographiques, il faut construire avec eux cette notion de pluriel, dont ils n'ont pas l'expérience à partir de la langue qu'ils parlent (Jaffré & David, 1999).

Nous savons que l'écriture de la langue joue un rôle fondateur pour stabiliser la langue maternelle et pour l'ancrer dans une histoire (Lara, 1997). Une grande partie des affiliations culturelles dues à la langue viennent de l'écriture. Mais nous savons aussi que le double jeu de la langue écrite et de la langue parlée peut mener à des conduites schizophréniques. C'est particulièrement vrai pour une langue écrite comme celle du français, qui transporte une lourde charge grammaticale, sans équivalent dans le parlé. Les grammairiens anciens en étaient très conscients. Voici ce qu'écrivait Louis Meigret, en 1530, après avoir vainement essayé de simplifier la partie grammaticale de l'orthographe française:

Nous écrivons un langage qui n'est point en usage, et usons d'une langue qui n'a point d'écriture en France. (Cité par Cerquiglini, 1996: 71)

## 5. Conclusion

La notion de "code écrit" réduisait la fonction de l'écriture à celle d'un simple outil de transposition de l'oral. C'était une vue assez étroitement technologique, qui laissait de côté tout le poids que l'histoire et la culture ont fait porter sur nos écritures. Dès qu'on étudie tant soit peu l'histoire du développement de l'écrit, on est frappé au contraire par l'importance de ces facteurs. Mais ce n'est pas seulement avec ces arguments que l'on

peut attaquer la notion de "code graphique". Il suffit d'observer le comportement des personnes peu habituées à lire et à écrire, enfants ou adultes, pour faire d'autres hypothèses (Ferreiro, 1991). La représentation qu'elles se font de la langue écrite n'est pas celle d'un simple outil de transposition de l'oral. C'est l'accès à un usage de la langue où doivent triompher les qualités formelles et culturelles qui n'apparaissent pas dans la "langue de tous les jours". La notion de "code", qui se donnait pour fonctionnelle, ne permet pas d'assurer ce type de fonctions.

## Bibliographie

- Auroux, S. (1994): *La Révolution technologique de la grammaticalisation*. Liège (Mardaga).
- (1998): *La Raison, le langage et les normes*. Paris (PUF).
- Banniard, M. (1989): *Genèse culturelle de l'Europe, V<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècle*. Paris (Seuil).
- Béguelin, M.-J. (2000): *De la phrase aux énoncés: grammaire scolaire et description linguistique*. Bruxelles (De Boeck/Duculot).
- Blanche-Benveniste, C. (1997): *Approches de la langue parlée en français*. Gap/Paris (Ophrys).
- (1998): *Ponctuation et langue parlée*. In: *Le Discours Psychanalytique, Revue de l'Association Freudienne*, 18, La ponctuation, 73-109.
- Bloomfield, L. (1927): *Literate and illiterate Speech*. In: *American Speech*, 2-10, 432-439.
- Buben, V. (1935): *Influence de l'orthographe sur la prononciation du français moderne*. Bratislava/Paris (Droz).
- Cerquiglini, B. (1995): *L'Accent du souvenir*. Paris (Seuil).
- (1996): *Le Roman de l'Orthographe. Au paradis des mots avant la faute, 1150-1694*. Paris (Hatier).
- Chervel, A. (1977): *... Et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français. Histoire de la grammaire scolaire*. Paris (Payot).
- Chomsky, N. & Halle, M. (1968): *The Sound Pattern of English*. New York (Harper & Row).
- Desbordes, F. (1990): *Idées romaines sur l'écriture*. Lille (PUL).
- Dixon, R.M.W. (1997): *The Rise and Fall of Languages*. Cambridge (Cambridge University Press).
- Ferreiro, E. (1991): *Psychological and epistemological problems on written representations of Language*. In: Carretero, M., Pope, M., Simons, R.J. & Pozo, J. (éds.): *Learning and Instruction: European Research in International context*. Oxford (Pergamon Press).
- Jaffré, J.-P. & David, J. (1999): *Le nombre : essai d'analyse génétique*. In: Chevrot, J.-P. (dir.), *L'orthographe et ses scripteurs, Langue française*, 124, 7-22.
- Lara, L.F. (1997): *Teoria del diccionario monolingüe*. Méxio (El Colegio de México).
- Morin, Y.-C. (1986): *On the morphologization of word final consonant deletion in French*. In: Anderson, H. (éd.): *Sandhi Phenomena in the Languages of Europe*. Berlin/Amsterdam (Mouton/De Gruyter), 167-208.
- (1991): *La longueur vocalique dans la morphologie du pluriel dans le français de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle d'après le témoignage de Lanoue*. In: *Actes du XVIII<sup>e</sup> Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes, Université de Trèves (D.KREMER)*, 211-221.

- Naro, A.J. & Scherre Pereira, M.M. (1998): Concordância variável em Português: A situação no Brasil e em Portugal. In: IIIº Incontro de Língua Falada. Maceió.
- Nida, E. (1964): *Orthographic Studies*. London (Bible Society).
- Olson, D.R. (1994): *The World on Paper. The conceptual and cognitive implications of writing and reading*. Cambridge (Cambridge University Press).
- Parkes, M.B. (1992): *Pause and Effect. An Introduction to the History of Punctuation in the West*. Aldershot (Scolar Press).
- Schane, S. (1968): *French Phonology and Morphology*. Cambridge (MIT Press).
- Scherre Pereira, M.M. (1988): *Reanálise da Concordância Nominal em Português*. Rio de Janeiro (UFRJ, Tese de Doutorado, 2 vols).
- Trubetzkoy, N. (1949): *Principes de Phonologie*. Paris (Klincksieck).
- Wright, R. (1982): *Late Latin and Early Romance, in Spain and Carolingian France*. Liverpool (University of Liverpool).
- (1994): *Early Ibero-Romance: twenty-one studies on language and texts from the Iberian Peninsula between the Roman Empire and the Thirteenth Century*. Newark (Juan de la Cuesta).